

# AUTREMENT DIT...

## Le billet du SNU Poitou-Charentes



### Les nouveautés de la rentrée

#### Accompagnement global :

Cette 4<sup>ème</sup> modalité d'accompagnement concerne les demandeurs qui présentent des freins sociaux et professionnels dans l'accès à l'emploi.

Cet accompagnement est coordonné emploi/social sur la base de diagnostics partagés entre un professionnel de l'emploi, le conseiller PE, et un professionnel du travail social du conseil général.

En Poitou-Charentes, l'accompagnement global sera assuré en agence par 24 conseillers dédiés à 100 % à cette activité :

- 12 conseillers placements seront pris sur l'effectif (postes diffusés sur la BDE)
- 12 autres seront recrutés via un cofinancement FSE avant la fin 2014 .

La mise en place de cet accompagnement est subordonnée à la signature d'une convention entre chaque Conseil Général et Pôle emploi Poitou-Charentes.

A ce jour, seule la Charente a signé une convention... Pour les autres départements, cela semble compromis.

#### Nos inquiétudes.....

- la taille des portefeuilles entre 70 et 100 demandeurs : trop élevée pour le public visé et la complexité de la mission
- la perte de compétences, le conseiller ne participant plus aux autres activités (accueil, EID, T3949, relation entreprise...)
- pas de formation complémentaire à cette nouvelle modalité d'accompagnement pour les conseillers : les recrutements ne seront réservés qu'à des agents expérimentés
- l'accompagnement global sonnera le glas des prestations type MOV....
- nos missions vont se resserrer autour des demandeurs d'emploi « qui en ont le plus besoin » alors que les prestataires vont percevoir des sommes importantes pour accompagner les usagers les plus autonomes.

#### Le 100 % web.....toujours plus de déshumanisation

L'objectif : proposer un service d'entretien par webcam à des demandeurs d'emploi « volontaires » en accompagnement guidé avec une aisance vérifiée pour l'outil informatique (ide web, cv en ligne, accord dématérialisation)

Les 5 agences pilotes de la région ont été équipées au cours de l'été pour une mise en œuvre avant la fin de l'année.

Des plages de GPF « web » seront planifiées pour des conseillers volontaires

Les entretiens de suivi de 4 et 9 mois resteront physiques

**A TOUT MOMENT VOUS POUVEZ CONTACTER VOS ELUS SNU  
N'HESITEZ PAS A FAIRE VALOIR VOS DROITS**

 [syndicat.snu-pcharentes@pole-emploi.fr](mailto:syndicat.snu-pcharentes@pole-emploi.fr)

 05 49 47 25 93